

RTBF : les lignes directrices de son futur contrat

■ Le ministre des Médias a rédigé sa "note d'intention" pour le nouveau contrat de gestion de la RTBF. Présentation.

Après le psychodrame du "dossier TF1", un autre dossier se profile déjà à l'horizon de la RTBF: la renégociation de son contrat de gestion avec le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dès la semaine prochaine, le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt (PS), donnera le coup d'envoi de cette renégociation en déposant, sur la table de ses collègues, une "note d'intention" fixant les balises du futur contrat de la RTBF. Une note de 27 pages qu'un vent favorable nous a permis de consulter.

En préambule, le ministre Marcourt consacre un long chapitre aux évolutions du paysage médiatique au cours des cinq dernières années (période couvrant l'actuel contrat de gestion, qui arrivera à échéance le 31 décembre 2017). Ces évolutions ont été particulièrement importantes, notamment dans les nouveaux modes de consommation des médias (explosion de la mobilité, des réseaux sociaux, des contenus à la demande). "On constate que la RTBF a mis en place plusieurs réponses à ces évolutions", souligne la note ministérielle. Cela a permis à la RTBF de renforcer ses audiences "sur tous les supports" et de consolider ses résultats financiers, tout en respectant ses missions de service public. Un bon point pour Reyers.

Devenir un véritable média social universel

Les "lignes directrices" portent sur la période 2018-2022, ce qui aura l'avantage de coller au plan stratégique "Vision 2022" déjà adopté par la direction de la

RTBF. L'ambition générale est la suivante: favoriser l'intégration de la RTBF dans le monde numérique en lui donnant les moyens et la possibilité de prendre des initiatives. Dans ce nouvel univers numérique, on ne se focalisera plus sur les notions de médias, de chaînes et d'heures de diffusion. "Ce qui importe, désormais, c'est que les contenus proposés par la RTBF, quelles que soient leur plateforme et leur heure de diffusion, atteignent effectivement les publics qu'ils sont censés atteindre. [...] La RTBF devra être un véritable média social universel."

La note insiste sur la nécessité d'augmenter "significativement", d'ici 2022, la part d'audience sur le non-linéaire en encourageant le visionnage différé sur la plateforme Auvio, mais aussi en développant des offres payantes sur des plateformes de tiers. Les 3 chaînes de télé et 5 chaînes de radio seront confirmées, et rien n'empêchera la RTBF d'en créer de nouvelles. Il est notamment fait état d'une offre de contenus audio et vidéo pour les 15-25 ans. Il s'agira aussi d'accroître le volume de productions propres et de contenus de proximité (tels que les séries belges de fiction). La création d'une co-entreprise avec des producteurs wallons et bruxellois est évoquée.

Sur le volet financier, la note Marcourt prévoit de doter la RTBF du financement public "suffisant" (sic) pour assurer ses missions de service public, tenant compte de ses recettes publicitaires et commerciales (où le statu quo devrait être de mise).

Une fois la note adoptée, elle sera transmise au parlement. Les députés auront plusieurs semaines pour adresser des recommandations. On entrera ensuite dans le vif de la négociation entre le ministre Marcourt et le patron de la RTBF, Jean-Paul Philippot.

Pierre-François Lovens